

LES MARAIS DE L'AUNIS DES PAYSAGES MENACÉS À LA CONSTRUCTION D'UN HABITAT COMMUN.

Habitat, Milieux, Vivant, Marais

L'Aunis de la province singulière vers l'unité géographique.

L'Aunis est une région historique située au nord-ouest de la charente maritime. Territoire au relief fin et faiblement vallonné, il s'étend de manière presque imperceptible en pente douce jusqu'au littoral. Il est limité au nord par l'anticlinal de la forêt de Benon et bordé au sud par les marais de Rochefort. Deux fleuves côtiers l'encadrent, la Sèvre Niortaise au Nord et la Charente au Sud.

L'urbanisation s'est établie le long de la côte avec les principales villes que sont la Rochelle et Rochefort. Les activités économiques se concentrent donc davantage sur le littoral. A l'Est, l'arrière pays a acquis une identité agricole forte remontant vers les terres le long du plateau calcaire.

L'appel de la mer, un littoral saturé

L'histoire de l'Aunis s'écrit avec son littoral ;1970 marque le début de l'expansion des villes côtières. Leur population explose par l'attraction de la mer et la proximité de la Rochelle.

La fabrique de ces villes laisse entrevoir le temps "court" dans lequel elles se sont agrandies. Un défilé de maisons pavillonnaires participe à la banalisation d'un paysage urbain qui n'a pour seule ambition que celle de profiter de la proximité de l'océan.

Au cœur de ces espaces urbains, une matérialité dominante : le béton. Une température accrue qui met en doute la place du végétal en ville. Une voiture omniprésente qui se masse au plus près de la côte. Une saisonnalité des fréquentations qui accentue d'autant plus les différentes problématiques de ces espaces urbains.

Toutes ses villes vivent au rythme des étés et des touristes, formant ainsi une succession de stations balnéaires le long de la côte. Une station balnéaire se définit comme une localité située en bord de mer disposant d'infrastructures capables d'accueillir les touristes adeptes des bains de mer. A l'Est, une quatre voies, la D137, descend depuis la Rochelle pour desservir les différentes communes. Elle enserre les villes qui ne cessent de se développer et agence une banalisation d'un schéma venant s'étendre tout au long de son passage : Océan, station balnéaire, voie rapide, parcelles d'agriculture intensive. L'habitat formé ces dernières années limite le vivant, il semble unilatéral et soulève des questions sur son avenir.

Les paysages traditionnels de l'Aunis, des milieux naturels menacés

Des milieux naturels côtoient ces entités urbaines s'articulant au travers des différentes routes et habitations. Lagunes, roselières, prairies humides, dunes et marais constellent la côte. Différents statuts leur sont donnés : réserves naturelles, ZNIEFF, zones natura 2000 etc. Les marais de Rochefort sont l'un des sites Natura 2000 les plus riches en termes d'espèces d'intérêt communautaire au niveau régional. Tous ces sites portent en eux une vulnérabilité croissante qui correspond à l'accumulation des pressions sur leurs écosystèmes. Autrefois pâturées, les prairies naturelles humides déclinent au profit des cultures céréalières. Les sols sont drainés et leur relief est parfois remodelé pour s'ajuster au modèle agricole. La qualité de l'eau des fossés se dégrade, le régime hydraulique artificialisé participe à la dégradation des zones humides. Les infrastructures anthropiques se multiplient : voies rapides, lignes éclectiques, et impactent un paysage et des espèces. Enfin des retenues d'eau se creusent au profit d'activités comme la chasse ou pour entretenir des besoins d'irrigation. Ce déclin des milieux naturels semble multicausal ; avec cette dégradation, c'est l'effondrement du vivant qui est en jeu.

Tentative d'un voyage vers les marais de Rochefort

Depuis la commune de Châtelaiillon-Plage, le trajet en vélo vers le sud, laisse défilier le pavillonnaire de chaque côté de la route. En pleine saison, la température rend désirable l'idée d'apercevoir un arbre. Soudain, la vue sur les marais : elle est de courte durée avant d'atteindre le pavillonnaire de la commune d'Yves où je rejoins l'itinéraire cyclable programmé. Espérant poser le regard sur les marais de la commune, il n'en est rien. Des couloirs de haies bocagères encadrant une route en bitume me font finalement rebrousser chemin. La quatre voies autour de laquelle serpente l'itinéraire ne me convainc pas.

La vue sur les marais de Rochefort a certainement lieu plus au sud, je croise d'autres cyclistes sur le retour bien préparé et mieux équipé pour atteindre Fouras. Pourtant il y a des paysages à observer sur ces premiers kilomètres parcourus, son accessibilité ne semble néanmoins pas implicite.

Le littoral est fractionné dans ses usages, ses matérialités, ses flux, sa diversité. Les habitats qu'ils soient anthropiques ou naturels se dirigent vers une obsolescence partielle voir totale dans un contexte de changement climatique. Le vivant, ensemble humain, faune et flore doit retrouver des conditions d'habitabilité communes.

Le rôle du paysagiste, à la recherche d'une autre trajectoire pour le vivant.

Le paysagiste doit tenter d'apporter une autre vision, qui peut permettre de réinterroger une réalité. Un autre regard qui cherche à décloisonner les espaces, les lieux, les connaissances ... une recherche de transversalité pour un futur désirable.

Interroger les trajectoires d'espaces urbains et naturels que tout oppose mais qui prennent place sur un même socle géologique et hydrologique. De la rencontre de ces espaces naissent des lieux de frictions qui portent en eux des moyens d'œuvrer pour un habitat commun au service du vivant. La côte concentre toute les pensées, elle continue d'entretenir un modèle touristique éprouvé qui demande de renflouer une plage de sable artificielle au détriment des milieux que l'opération appauvrit. Dans une quête de sens, il semble intéressant de penser un habitat commun fort de ces écosystèmes aux bienfaits partagés.

Quelles sont les conditions d'habitabilités communes à projeter ?

Les marais de Rochefort recensent quelques dizaines de Visons d'Europe, le troisième mammifère le plus menacé de France. Son habitat décline en même temps que sa population. La disparition des zones humides et leur pollution entraînent une diminution de ses proies. S'ajoute à cela l'augmentation des routes et de leur flux qui provoque la mort de certains d'entre eux.

Ouvrer pour un habitat commun en prenant en compte des espèces emblématiques aux besoins importants permettrait d'opérer des transformations spatiales ambitieuses au service du vivant. Il n'est pas question d'introduire des espèces spécifiques au cœur des zones urbaines, mais bien d'entamer une transformation des milieux, pour une biodiversité accrue. L'intérêt porté pour les milieux les plus fragiles et les espèces les plus menacées servira de levier à des exigences nouvelles sur l'ensemble de ces sites aujourd'hui trop contrastés.

La problématique envisagée

Comment la revalorisation des paysages endémiques et menacés des marais de Rochefort, peut permettre aux différents milieux de l'Aunis de re-construire un habitat commun à l'ensemble du vivant ?

Méthode proposée

Conduire l'exercice de projet dans sa résolution spatiale tout au long de l'année.

Compiler les informations issus des lectures sur le territoire et les thèmes du sujet à l'écrit, par dessins et cartographiquement. Amener une dimension sensible par le dessin des paysages pour faire ressortir ses aménités. Cette recherche spatiale et thématique doit conduire à préparer des entrevues avec différents acteurs du territoire.